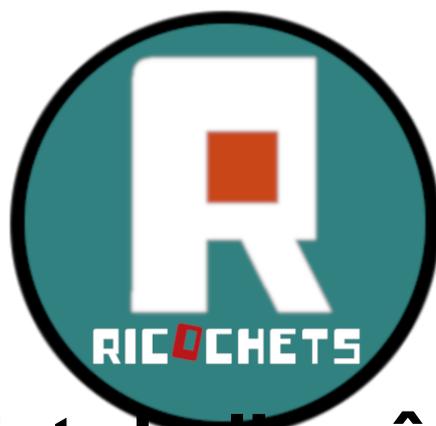
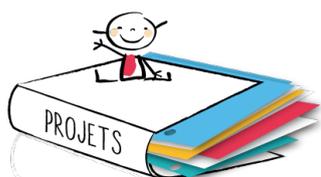


<https://www.ricochets.cc/Le-projet-de-l-arret-public.html>



Le projet de l'arrêt public

- Les Articles -



Date de mise en ligne : mardi 26 juin 2018

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Je suis adhérent à l'arrêt public et je viens de recevoir un mail de la collégiale ? (conseil d'administration ?) qui me demande de trouver des projets.



Le projet de l'arrêt public existe déjà et il est réussi depuis une dizaine d'années.

Ce projet consiste à accueillir des personnes qui ne se connaissent pas, à favoriser la communication entre elles, à les aider à s'informer et de permettre aux groupes constitués de se réunir.

Pour faire tout cela il faut beaucoup d'énergie : il faut faire les achats, tenir le bar, faire le ménage, faire la comptabilité etc...

De plus, il ne faut jamais oublier que de nombreux adhérents de l'arrêt public militent dans d'autres organisations et le temps n'est extensible pour personne.



Est-ce que l'on peut rajouter d'autres projets en plus à l'arrêt public ?

Les faits prouvent que non. D'après mes informations il restait 2 personnes à la collégiale avant l'AG extraordinaire et il n'y en a pas plus aujourd'hui.

Je pousse un coup de gueule : Si vous avez de l'énergie à revendre, au lieu de semer la zizanie à l'arrêt public, créez votre propre structure ailleurs et je vous souhaite de vous éclater dans votre projet.

PS : Est-ce qu'on peut avoir des projets dans l'arrêt public ? oui. Par exemple, un certain nombre de personnes estiment que la consommation électrique de l'arrêt public est excessive. Voilà un beau projet : Réunir gratuitement des personnes compétentes pour trouver des solutions gratuites pour diminuer la consommation électrique de l'arrêt public.